



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU LUNDI 23 JUIN 2025**

La séance débute à 19h10.

Membres présents : 15

Membres représentés : 9

Membres excusés : 6

Membres absents : 17

Liste d'émargement en fin de document. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut débiter. Angélique ROUSSEAU est désignée secrétaire de séance. Mme Myriam LENOIR, présidente de l'association prend la parole.

19h11 : arrivée de Mme Naomie LOPHANOR, soit 16 membres présents (16 présents + 9 représentés).

Au nom des membres du bureau de l'association, nous voulons vous remercier pour votre présence à cette **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** du 23 juin 2025 à 19h, salle Jean Dumont au collège Henry de Montherlant de Neuilly-en-Thelle.

Pour ouvrir cette assemblée, le Principal, M. CAUDRON, ainsi que son adjointe, Mme DAFLON, sont présents. M. CAUDRON prend la parole pour rappeler l'importance d'une association de parents d'élèves dans les établissements scolaires. L'association « Les enfants d'abord » est particulièrement active et les parents délégués sont nombreux à participer aux conseils de classe. Leur présence est essentielle car elle permet d'apporter un regard extérieur, complémentaire à celui des équipes enseignantes.

Les effectifs prévus pour la rentrée 2025 seront sensiblement les mêmes que ceux de la rentrée 2024. Le collège Henry de Montherlant est un établissement où il fait bon vivre. Aucune difficulté majeure n'est actuellement rencontrée. Seule la demi-pension reste, comme chaque année, un point délicat, notamment durant le mois de septembre, le temps que les nouveaux élèves prennent leurs repères et adoptent le bon fonctionnement du réfectoire. À noter qu'une division de classe de 3e est supprimée pour la rentrée 2025. 8 classes de 3e seront présentes, ce qui laisse présager des effectifs plus chargés dans ces niveaux. M. CAUDRON et Mme DAFLON quittent l'assemblée à 19h16.

Mme Myriam LENOIR reprend la parole et rappelle l'ordre du jour, qui a été modifié pour inclure dans le vote, l'autorisation des éventuelles nouvelles trésorières à accéder aux comptes bancaires de l'association :

- présentation et vote des bilans moral et financier ;
- élection du nouveau Bureau pour l'année scolaire 2025/2026 ;
- vote du montant de la cotisation annuelle ;
- vote du règlement intérieur 2025/2026 ;

- vote du droit d'accès aux comptes bancaires pour les trésorières et trésorières adjointes ;
- questions diverses. Nous n'avons reçu aucune question ; toutefois, nous prendrons le temps de répondre à vos éventuelles questions, si vous en avez.

19h17 : arrivée de Mme Delphine BAUSSÉ, Mme Sandrine NOOR, Mme Claire DURI-THOMAS, Mme Delphine SZYMANSKI, soit 20 membres présents (20 présents + 9 représentés).

Le bureau actuel est composé de Mme Myriam LENOIR (**présidente**), Mme Nadia WIART (**vice-présidente**), Mme Angélique ROUSSEAU (**secrétaire**), Mme Delphine LOUISET (**secrétaire adjointe**), Mme Marie-Laure LEVERT (**trésorière**) et Mme Angélique TISON (**trésorière adjointe**). Élu le 12 juin dernier, cette équipe a poursuivi les actions engagées par l'association l'année précédente, tout en maintenant une présence soutenue au sein du collège. La relation entre l'APE et le collège est satisfaisante et nous nous efforçons de préserver ce lien de confiance autant que possible. L'association compte 47 adhérents à jour de cotisation.

I- BILAN MORAL

Passons en revue chronologiquement les évènements qui ont marqué toute cette année scolaire 2024/2025.

1. Remise de récompenses

Une carte cadeau type « ILLICADEAU » d'un montant de 15 € a été remise à l'ensemble des collégiens qui ont obtenu la mention d'excellence au troisième trimestre 2024, soit pour 137 élèves. Pour les 3^e, cette carte a été distribuée le mardi 2 juillet lors du bal FSE de fin d'année, pour les autres niveaux, cette carte a été distribuée lors de l'élection des délégués en début d'année scolaire. **Coût de l'opération** : 2 055 €.

2. Rentrée discount

Nous avons continué le partenariat avec le site rentreediscount.com afin qu'un pourcentage des ventes (3% du montant HT) soit reversé à l'association sans devoir gérer ou réceptionner les commandes de fournitures. **Bénéfice de l'opération** : 1 580,17 €.

Nous avons réitéré cette action avec un nouveau code qui est actif du 15 mai 2025 au 15 septembre 2025. À notre demande, le collège indique ce code sur la liste des fournitures scolaires lors de l'inscription des élèves au collège.

3. Site internet

En septembre 2023, le site de l'association a été mis en ligne ce qui permet à l'association de communiquer plus facilement son actualité et celle du collège. Il permet également une meilleure gestion du suivi des conseils de classe (inscriptions, rédaction et transmission des comptes rendus). Le coût de l'hébergement de 80 euros sur 2 ans est actuellement pris en charge par Mme Angélique ROUSSEAU ; à la rentrée prochaine, l'hébergement de 115,06 euros sera pris en charge par l'association. Le coût lié à l'achat du nom de domaine est payé par l'association. **Coût de l'opération** : 10,79 €.

4. Rentrée scolaire des 6e

Notre présence au collège est importante pour marquer les esprits des parents qui peuvent nous rencontrer, et ce tout au long de l'année. Nous avons tenu un stand lors de la rentrée des classes pour les 6^e dès le lundi 2 septembre 2024. Un café était proposé ainsi qu'une fiche à compléter pour être avisé de nos prochaines réunions, notamment notre réunion d'information.

5. Forum des associations

Le samedi 7 septembre 2024, l'association a tenu un stand au complexe sportif Alain MALLON à Neuilly-en-Thelle. Ce fut l'occasion de discuter avec les personnes souhaitant connaître les actions de l'association.

6. Réunions d'information

Le vendredi 13 septembre 2024 à 17h30, une réunion générale (pour les parents et leurs enfants de 6e uniquement) organisée par le collège a eu lieu. L'APE était présente. Le mercredi 18 septembre 2024, une réunion d'information s'est tenue à 19 h afin d'expliquer à l'ensemble des parents du collège intéressés, notre rôle, nos actions et répondre à toutes les interrogations. L'adhésion des nouveaux membres a été ouverte à l'issue de cette présentation, avec une cotisation annuelle d'un montant de 10 euros (sur le site Internet de l'association via HELLOASSO). Un document de « Vœux » pour les instances 24/25 a été distribué pour élaborer la future liste de Représentants de Parents d'Élèves pour les élections nationales de parents d'élèves du 11 octobre 2024. Le 18 novembre 2024, une deuxième réunion s'est déroulée à destination des adhérents pour expliquer le rôle des parents délégués lors des conseils de classe.

7. Conférence DYS

Beaucoup de parents nous ont fait remonter des problématiques concernant les enfants porteurs de troubles DYS. En accord avec Mme Delphine FASSIER-JACOBACCI, membre de l'association, et en partenariat avec l'association DYS60, deux rendez-vous (un à destination des élèves et un à destination des parents) ont eu lieu au sein du collège le vendredi 20 septembre 2024. Un jeu sous forme de questions, ressemblant au jeu « Qui est-ce ? » était proposé ; celui-ci a été apprécié des enfants, il leur a permis de rencontrer et d'échanger avec leurs camarades porteurs de troubles similaires. Mme FASSIER-JACOBACCI a ensuite organisé le vendredi 4 octobre 2024 un atelier CONFECTION DE CARTES D'IDENTITÉ personnalisées qui permettent aux professeurs d'en savoir plus sur les besoins des élèves DYS. À la suite de ces deux actions, un café/parents a été organisé. Un autre atelier « BD » a été fait.

8. CROSS

Les parents d'élèves étaient présents lors du CROSS du collège qui s'est déroulé le jeudi 10 octobre 2024 afin de distribuer les collations mais aussi pour offrir des récompenses aux premiers (fille/garçon) de chaque niveau. L'association a acheté de 8 cartes de 10 €. Nous avons utilisé 24 entrées offertes par la piscine de Chambly pour les 2^e (2 entrées) et 3^e (1 entrée) du classement (fille/garçon).
Coût de l'opération : 80 €.

9. Réunions de travail du Bureau

Le mercredi 16 octobre 2024, une première réunion du bureau de l'association a eu lieu. Tous les adhérents ont été conviés afin de constituer les futures grandes lignes directrices de l'association. 2

autres réunions de travail ont eu lieu au collège le mercredi 29 janvier 2025 et le jeudi 15 mai 2025. Cette organisation, pratique, sera vraisemblablement proposée à la rentrée prochaine.

10. Élection des RPE de l'association

Le vendredi 11 octobre 2024, les adhérents de l'association ayant souhaité devenir Représentants des Parents d'Élèves (RPE) ont été élus lors du scrutin national des élections. Ainsi, Angélique ROUSSEAU, Delphine LOUISET, Rahiba WIART, Myriam LENOIR, Christine VACHER, Angélique TISON, Marie-Laure LEVERT, André SAK, Carole BRAQUE, Céline PAOLO, Céline KAISSE, Joséphine SARANT, Alizé BERTIN et Jérémy BESSE représentaient l'ensemble des parents d'élèves du collège au sein du Conseil d'Administration. Ces RPE, accompagnés de certains adhérents de l'association, ont également pris part aux différentes instances représentatives du collège.

11. BAL FSE/APE des 6^e

Le vendredi 18 octobre 2024, les bénévoles se sont associés au FSE pour participer à l'installation et à l'encadrement de la soirée dansante sur le thème d'Halloween, réservée aux élèves de 6e du collège. L'APE était présente et s'est chargée de la vente de produits sucrés proposés à la vente. **Bénéfice de l'opération : 80 €.**

12. Pauses gourmandes

Afin de poursuivre ses actions en faveur des élèves, l'association a décidé, avec l'accord de M. CAUDRON, de prolonger les ventes de collations pendant la récréation du mercredi matin. Cette année, les collations proposées étaient plus équilibrées tout en rencontrant le même succès. Barres de céréales, gaufres, compotes et jus de fruits figuraient, entre autres, au menu. Cette action nécessite la présence de plusieurs parents bénévoles sur quatre matinées (une vente par niveau) afin d'assurer la distribution et de gérer le flux des élèves, en évitant les attroupements.

Grâce à la première action qui a eu lieu en fin d'année 2024 (mercredi 27 novembre et mercredi 4/11/18 décembre), nous avons fait un bénéfice de 532,5 €. Nous avons obtenu un bénéfice de 388,66 € pour la deuxième session (23/30 avril et 7/14 mai 2025). **Bénéfice de l'opération : 921,16 €.**

13. Évaluation du collège

À intervalles réguliers, le collège fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci a pour objectif d'améliorer le service public d'enseignement, la qualité des apprentissages, les parcours et la réussite des élèves, ainsi que les conditions de travail, d'exercice des métiers et le bien-être de l'ensemble de la communauté éducative. L'association a participé à cette démarche, notamment à travers des réunions et des comités de pilotage organisés tout au long de l'année scolaire.

14. Forum des métiers

Des adhérents de l'association ont présenté leur métier tout au long de la journée du 6 mars 2025 à Chambly ; cette journée, riche en échanges, a été appréciée. Quelques manques d'informations en amont sont à signaler.

15. Soirée conviviale

Afin de renforcer les liens entre les différents membres de l'association et de permettre à certains de se rencontrer pour la première fois, l'APE a souhaité organiser un repas convivial à destination de l'ensemble des adhérents et de leurs conjoints.

Cette soirée, qui a demandé un investissement et une préparation importants, n'a malheureusement pas rencontré le succès espéré. Peu de personnes ont pu y assister et l'association déplore plusieurs désistements de dernière minute. Consciente que des impératifs ou des soucis de santé peuvent arriver, l'APE excuse l'ensemble des adhérents absents. Toutefois, cela nous amène à nous interroger sur la pertinence de renouveler ce type de repas l'année prochaine, d'autant plus au regard de l'investissement qu'il nécessite pour un trop petit nombre de personnes en charge de l'organisation.

Coût de la soirée : 390,35 €.

16. Bal des 4^e

Le 7 février dernier, nous avons collaboré avec le FSE pour le déroulement du bal des 4^e sur le thème « Carnaval de Venise ». Nous avons conservé la gestion et la vente des produits alimentaires (hormis les pop-corn).

17. Bal des 5^e

Le 4 avril 2025, nous avons également collaboré avec le FSE pour le bal des 5^e sur le thème « Viens fêter le printemps en blanc et bleu ». La Reine et le Roi de la soirée se sont vus remettre une couronne ainsi qu'une écharpe. Comme pour celui des 4^e, nous avons conservé la gestion et la vente des produits alimentaires (hormis les pop-corn).

18. Gestes qui sauvent

M. FORGERON, adhérent de l'association a proposé de dispenser à tous les élèves de 6^e les GQS. Ainsi, sur son temps personnel et de façon bénévole, M. FORGERON a diplômé 212 élèves. Merci pour le temps donné aux enfants.

19. Montherlant a du talent

Dans un souci de renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion entre les élèves, le collège a organisé une journée à thème le vendredi 9 mai 2025. Mme DAFLON, principale adjointe et organisatrice de l'événement, a eu l'idée de proposer plusieurs thématiques tout au long de cette journée banalisée. Les membres de l'association ont contribué au bon déroulement de cette journée.

20. Portes ouvertes

Le samedi 14 juin 2025, certains membres de l'association étaient présents lors des portes ouvertes du collège. Les parents et les élèves de futurs 6^e ont pu venir poser leurs questions aux bénévoles présents. Un coupon d'information, une brochure ainsi que des documents destinés aux enfants DYS et à leurs parents étaient mis à disposition.

21. Parcours du cœur

Le jeudi 19 juin 2025, les infirmières scolaires ont organisé une journée sur le thème du cœur. Les membres de l'association ont contribué au bon déroulement de cette journée en proposant leur encadrement lors des randonnées.

22. Conseils de classe et instances

Tout au long de l'année, les parents bénévoles assistent aux conseils de classe de tous les niveaux (trimestres pour les 6^e et 3^e, semestres pour les 5^e et 4^e). Les Représentants de Parents d'Élèves élus assistent et siègent aux différentes instances qu'ils représentent.

23. Projets et actions à venir

M. FORGERON, en tant que membre associé, et en accord avec M. CAUDRON, assurera l'enseignement des GQS (Gestes Qui Sauvent) aux futurs élèves de 6e ainsi qu'aux élèves de 4e durant l'année scolaire 2025/2026. Il dispensera également la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) à l'ensemble des élèves de 3e. C'est une réelle opportunité pour l'association et les élèves du collège de bénéficier de l'apprentissage de gestes citoyens essentiels au bien vivre-ensemble. Le coût de 15 euros par élève devrait être pris en charge par la fédération.

Concernant les bals organisés en collaboration avec le FSE, le fonctionnement actuel s'avère complexe et ne permet pas une gestion ni une organisation sereines. Le bureau étudiera différentes pistes d'amélioration afin de simplifier l'organisation des bals et d'en assurer le bon déroulement. Des échanges seront organisés avec la présidente du FSE.

POUR VOTE

Nous procédons au vote du bilan moral précédemment présenté.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 29
------------	----------------	-----------

Le bilan moral de l'association pour l'année scolaire 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.

II- BILAN FINANCIER

Pour cette année, le bilan financier est positif.

Nous avons fait 7 199,71 € de recettes et nous avons dépensé 4 061,01 € ce qui nous donne un bénéfice net de 3 138,70 €.

Le 12 juin 2024, le compte en banque avait un solde positif de 3 329,81 € et le fonds de caisse était de 293 € soit un total de 3 622,81 €.

À ce jour, nous avons en banque 6 468,51 € (solde antérieur banque + bénéfices) ainsi qu'un fonds de caisse de 365 €. **La trésorerie de l'association s'élève à 6 833,51 €.**

La prochaine grosse dépense sera l'achat des récompenses pour les élèves ayant obtenu les excellences au 3^e trimestre ou 2^e semestre de cette année ainsi que les élèves méritants (2 par classe).

RECETTES	
DEPOT ESPECES	277,00 €
SUBVENTION CROUY-EN-THELLE	150,00 €
SUBVENTION DIEUDONNE	150,00 €
COTISATIONS 24/25	541,00 €
RENTREE DISCOUNT	1 580,17 €
COTISATIONS 24/25	10,00 €
DEPOT ESPECES	65,00 €
DEPOT ESPECES	485,00 €
DEPOT ESPECES	401,00 €
DEPOT ESPECES	350,00 €
CHEQUE BAL 4E	648,00 €
SUBVENTION ERCUIS	200,00 €
DEPOT ESPECES	327,54 €
DEPOT ESPECES	555,00 €
CHEQUE BAL 5E	300,00 €
ADHESION	10,00 €
SUBVENTION DIEUDONNE	150,00 €
SUBVENTION MESNIL-EN-THELLE	250,00 €
SUBVENTION NEULLY-EN-THELLE	750,00 €
	7199,71

DEPENSES	
ACHAT RECOMPENSES EXCELLENCE	480,00 €
ACHAT BARRES CHOCOLATEES	13,92 €
ACHAT BARRES CHOCOLATEES BAL 3E	10,47 €
HEBERGEMENT NOM DU DOMAINE	10,79 €
ACHAT RECOMPENSES EXCELLENCE	1 575,00 €
ACHAT CARREFOUR	11,86 €
ACHAT CARREFOUR	12,70 €
ACHAT CARTE INTERSPORT	10,00 €
ACHAT CARTE INTERSPORT	70,00 €
ACHAT CARREFOUR	13,18 €
ACHAT LECLERC	164,20 €
ACHAT LECLERC	73,01 €
ACHAT PICARD GALETTE	41,94 €
MAIF	128,22 €
ACHAT REPAS CONVIVALITE	46,16 €
ACHAT REPAS CONVIVALITE	6,27 €
ACHAT REPAS CONVIVALITE	35,40 €
ACHAT REPAS CONVIVALITE	260,58 €
ACHAT BAL 4E	37,37 €
ACHAT BAL 4E	11,99 €
ESPECE BAL	500,00 €
ACHAT BAL 4E	10,20 €
ACHAT BAL 4E	178,46 €
ACHAT BAL 5E/3E	55,54 €
ACHAT BAL 5E	11,39 €
ACHAT BAL 5E	155,52 €
ACHAT BAL 5E	36,82 €
ACHAT COLLATION	34,46 €
ACHAT COLLATION	47,31 €
ACHAT COLLATION	18,25 €
	4 061,01 €

POUR VOTE

Nous procédons au vote du bilan financier précédemment présenté.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 29
------------	----------------	-----------

Le bilan financier de l'association pour l'année scolaire 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.

III- ÉLECTION DU BUREAU

La trésorière, Marie-Laure LEVERT, et la trésorière adjointe, Angélique TISON, n'auront plus d'enfants scolarisés au collège à la rentrée prochaine. L'APE doit donc constituer un nouveau bureau. À la suite d'un appel à candidatures, trois membres se sont proposés : Alizé BERTIN, Émilie SIROP FLAMENT et Julie SPIRA pour remplacer les sièges vacants. Aucune autre candidature n'a été reçue. Après plusieurs échanges, Alizé BERTIN a finalement choisi de se retirer.

POUR VOTE

Nous proposons la composition suivante pour le bureau 2025/2026 :

Présidente : Myriam LENOIR

Vice-présidente : Rahiba WIART

Secrétaire : Angélique ROUSSSEAU

Secrétaire adjointe : Delphine LOUISET

Trésorière : Émilie SIROP FLAMENT

Trésorière adjointe : Julie SPIRA

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 29
------------	----------------	-----------

La composition du bureau de l'association pour l'année scolaire 2025/2026 est adoptée à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.

IV- MONTANT DE LA COTISATION

L'association propose de ne pas modifier le montant de la cotisation, s'élevant à 10 euros.

POUR VOTE

Nous procédons au vote du montant de la cotisation à 10 euros.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 29
------------	----------------	-----------

Le montant de la cotisation à 10 euros pour l'année scolaire 2025/2026 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.

V- REGLEMENT INTERIEUR 2025/2026

POUR VOTE

Nous procédons au vote du règlement intérieur pour l'année 2025/2026.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 29
------------	----------------	-----------

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2025/2026 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.

VI- VOTE POUR LES TRESORIERES

L'association doit procéder au vote de l'autorisation permettant à la nouvelle trésorière, Émilie SIROP FLAMENT, ainsi qu'à la trésorière adjointe, Julie SPIRA, d'accéder aux comptes bancaires de l'association et d'y effectuer toute modification ou intervention nécessaire.

POUR VOTE

Nous procédons au vote de l'autorisation des trésorières d'accès aux comptes.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 29
------------	----------------	-----------

L'autorisation d'accès aux comptes est adoptée à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.

VII- QUESTIONS

M. CAUDRON et Mme DAFLON seront-ils à la tête de l'établissement à la rentrée 2025 ?

Selon toute vraisemblance, l'équipe en charge de la gestion du collège restera inchangée.

Le compte rendu du comité d'autoévaluation sera-t-il communiqué à tous ?

La demande auprès de M. CAUDRON sera faite.

VIII- REMERCIEMENTS ET CONCLUSION

Cette année a été, une nouvelle fois, une belle année associative. Cette assemblée générale est pour nous l'occasion de remercier tous les parents bénévoles qui s'investissent dès qu'ils le peuvent pour les actions menées ainsi que pour leur présence à tous pour les conseils de classe. Je souhaite personnellement remercier les membres du bureau qui sont un grand soutien pour moi, ainsi qu'Angélique et son conjoint pour la tenue du site internet qui nous facilite grandement les choses et Laurent pour le temps accordé aux élèves de 6^e dans le cadre de la formation GQS. Je vais terminer en remerciant nos trésorières qui nous quittent cette année et je leur souhaite plein de belles choses pour elles et leurs familles.

Levée de la séance à 20h25.

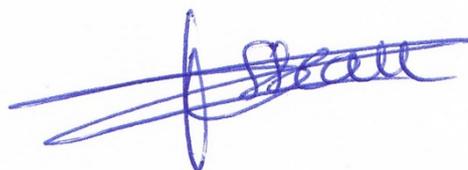
Myriam LENOIR
Présidente



Rahiba WIART
Vice-présidente



Angélique ROUSSEAU
Secrétaire



Émilie SIROP FLAMENT
Trésorière



Delphine LOUISET
Secrétaire adjointe

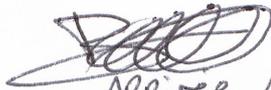
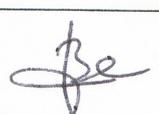
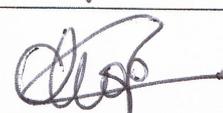
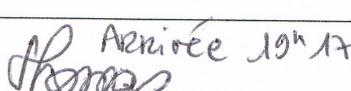
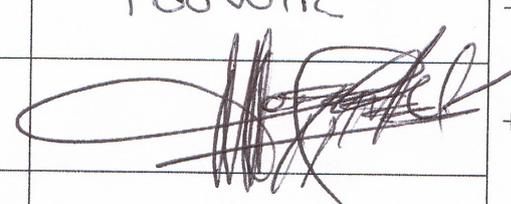


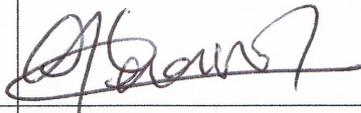
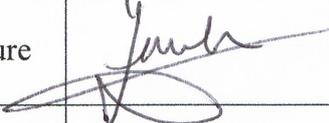
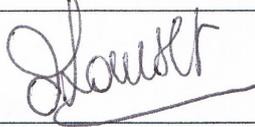
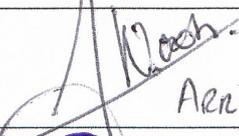
JULIE SPIRA
Trésorière adjointe





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, 23.06.2025 – 19H00 FEUILLE D'ÉMARGEMENT

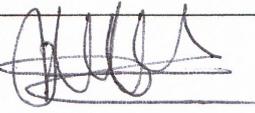
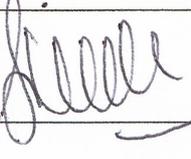
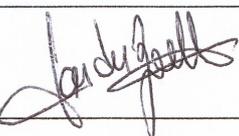
	NOM	PRENOM	SIGNATURE		POUVOIR POUR
1	ADAM	Heidi		+	
2	AKAKPOVI	Adeline		+	
3	BABAKWANZA	Babo		+	
4	BAUSSÉ	Delphine	 Arrivée 19h17	+	
5	BERTIN	Alizé		+	M ^r FONTAINEBLEAU
6	BESSE	Jérémy	Pouvoir.	+	
7	BRAQUE	Carole		+	
8	CHOPLIN	Rachel		+	
9	DESCARPENTRIES	Hélène		+	
10	DURI-THOMAS	Claire	 Arrivée 19h17	+	
11	FASSIER JACOBACCI	Delphine		+	
12	FONTAINEBLEAU	Cécile	Pouvoir	+	
13	FORGERON	Laurent		+	M ^r BESSE
14	GONCALVES	Nathalie		+	

15	GRESSIER	Cécile		
16	ISIDORE	Caroline		
17	KAISSER	Céline		+
18	LANDRE	Stéphanie	POUVOIR	
19	LE BOULCH	Noémie	POUVOIR	+
20	LELOIR	Estelle	POUVOIR	+
21	LENOIR	Myriam		+
22	LEVERT	Marie-Laure		+
23	LOPES	Éliane	POUVOIR	
24	LOPHANOR	Naomie	arrivé 19/11 	+
25	LOUISET	Delphine		+
26	MOUZARINE	Marieke		+
27	NOOR	Sandrine	 Arrivée 19/17	+
28	OHNEWALD	Badiia		+
29	PAOLO	Céline		+
30	PINSDEZ	Eugénie		+
31	PYTLINSKI	Laëtitia	POUVOIR	
32	RELANO BONELLE	Clarisse	POUVOIR	+

M^{me} LEBoulch

M^{me} LELoir

M^{me} LOPES

33	ROUSSSEAU	Angélique		+	M ^{re} LANDRE
34	SAK	André		+	
35	SARANT	Joséphine			
36	SIROP FLAMENT	Émilie			
37	SPECQUE	Ludivine			
38	SPIRA	Julie			
39	SZYMANSKI	Delphine	Szymanski Arrivée 19 ^h 17		
40	TADDIO	Ludivine			
41	TISON	Angélique		+	M ^{re} PYTLINSKI
42	TOUZNI	Sihem			
43	VACHER	Christine		+	
44	VANDELET ROLS	Carole	Pouvoir	+	
45	VANDEN BROECK	Ingrid		+	M ^{re} RELANO BONELLE
46	VIRAPIN	Dany		+	
47	WIART	Rahiba		+	M ^{re} VANDELET-ROLS